

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-1097/SG/CD rendant exécutoire 12 juillet 1969

n° 69-1097/SG/CD

Ministère

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication

12 octobre 1969

Numéro JO

n° 15 du 25/07/1969

Date du numéro

25 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 47/7° L du 7 juillet 1969 de la Commission permanente de la Chambre des Députés habilitant le Président du Conseil de Gouvernement à contracter au nom du Territoire auprès de la Caisse locale de Retraites du Territoire Français des Afars et des Issas un emprunt destiné à financer l'achat de deux grues pour le port de commerce de Djibouti.